

David le Lee de Wilhem (1588 - 1658)
socillyk en geleerd, geb. te Hornburg, Manteurd
te Leiden en te Saumur, reisde van 1617 - 1619
teui het Oosten, woonde enige jaren te Amsterdam
en was leidt 1631 Raad van den Ruis van Orange.
Hij huwde met Constantia Huygens, de zuster
van Constantijn, die zelve veel geladen had
en hij Descartes in hooge setting stond. (Graaf
naar Pagh, Archiv, 2^e serie, III 200.)

Van den her van huyghens, Raad en
secretaris van hys waegheil, (à Leiden
ex huyghens)

Monsieur mon frère.

... Was seances peult estre qu'un vaisseau d'
ostend a este constraint par la tempeste de prendre
port sur la Meuse près de Rotterdam. L'Admiranthe
a saisi le vaisseau et les gens et il s'y trouvent
deux cent quarante vingt hommes. (Solvatt et malabott.
Ils ont été traités par nos malabott et estoient
pour l'en aller en Espagne à ce qu'ilz disoient. Cinq
de l'Admiranthe de Rotterdam ont envoyé leur
fiscal ici pour sceller l'intention de Mespaut
du Conseil d'Etat, lequelz leur ont respondu que
ces Mespaut de l'Admiranthe ouy leur instruction
et les ordres, que cela ne regarde point la direction
du Conseil d'Etat. Le Roi d'Espagne a per
ci devant publicé franchise pour nostre nation
en tout ses ports et havres. On est sur le point
de conclure la paix. Quelques uns la tiennent
pour sûrement conclue, si on maltraite ces
gens, cela pourra altérer les espirits et aigrir
les affaires. Je veus fort bien ce que requiert
l'intérêt de la maison de S. A. en cette négociation
de la paix. Mais il peut être récompensé par des
articles secrets. Tant y a que si S. A. tienne
son compte par led. articles qui il conviendrait
peut être avec subtilité de l'occasion présente
pas du moins y apporter de la moderation. Pour
ceunes que nostre Etat est assez oblige et que
cuy qui sont les plus obligés à faire leur devoir,
ne s'en acquittent pas toujours le mieux, que beaucoup

W.B.
Correspondie van Willem III.

d'accident peuvent naître au contraire, Arquelz n'étant bien gouverné peuvent produire un monde de misères et de désolation. C'est pourquoi je desirerois fort que ton Altesse voulust demeurer ici au prendre ces plaisirs ici aux environs pour profiter ces occasions.

Et Dordrecht il y a eu une émotion populaire contre le magistrat et principalement contre la maison de Beveren et leur allié, laquelle ont toute l'autorité de ces charges de la ville et qui au la stage en tous les collèges. Puis a fallu qu'on n'aye razié la maison du Bourgmestre de Utrecht. L'occasion de ce tumulte est que l'advocat Walens qui étoit banni a été rappelé toutz main et le brame appuyé et protégé en la ville par les Ghelders et que ceux ce plaignent de l'insfraction de leurs priviléges et approuvent la cause et aussi ce trouble les procedures de ce Walens et toutz main ceux qui on appelle Oud-Raadt favorisent aussi ceut homme qui est de leur corps. Le Bourgmestre de Utrecht à voulu faire prohibition des conventionnelles des gens de métier toutz peine de la vie. Ces soumissionnés qu'ils pensent rassembler pour consulter sur leurs priviléges, libertés et intérêts &c. Et ceci ils sont allé plus avant et ont fait rebrousser led. Walens &c. La cour de Hollande y a envoyé Messieurs Bredel & Cromon comme commissaires pour appaiser ces troubles suscités. Mr. Dorp y étoit aussi député, mais à cause de la grande maladie de sa femme (fille de Mr. Robbigny) il a été excusé. On dit que les Ghelders ont donné ordre que 14 musquetaires dirigeants protéger ledit Walens contre la force du magistrat ou plus haut du Bourgmestre. Car il prétendent que dans leurs conventions on ne doit pas procéder contre un Oud-Raadt qui avec et par l'avis de ceux deudit conseil (du Oud-Raadt) dequel led. Walens est membre. Je suis cette histoire et suis obligé de vous dire que j'en ay rien pu faire à Utrecht ni même Messieurs les commissaires d'Hollande et d'Utrecht avec

Mons. de Predorode, parquez le d. Sieur. le
feuté en Souverain et comme ayant droit et
suprême autorité sur la rivière Leede et sur
le sommet de la digue de Jaersveld comme vous
avez plus clairement par le verbal que je vous
envoyay. J'estime avoir de jurement toutefois
les intérêts de nostre maistre et je pense que tous
ces messieurs ne donneront cette attestation
avouloge si les en requiert. Mais j'ayme plutot
qu'eux de leur chef et propre mouvement en disent
ce qu'ils en jugent quand par occasion ilz en
ont sujet de parler. Vous excusez cette hési-
tation estoit causée par l'inopinie départ des mes-
sages. Mons. l'ambassad. Joachim arriva hier ici à
la Haye avec son train & le petit comte Troubaert
qui est venu avec lui. M. Wolberg notre colleague
est gravement malade en la maison près du
Ruyck. Si l.A. demeure encore longtemps
à ce hôtel aux champs pourra faire que les messages
soient chargés de m'advertisir de leur départ pour
vous pouvoir aviser de ce que j'ayez autre nécessité
au service de l.A. hier ce je demeure

Monsieur mon frère

Portez très h. et fait obéir fait remise au frère

D. de Waller.

A la Haye ce 24 le Septembre.

1647.

Monsieur mon frère,

J'estime estre de mon devoir de vous adverteir
que les émeutiers populaires ne cessent ancora
dans la ville de Dordrecht. Messieurs Dedel et
Cronen sont allé là-bas avoir aucune autorisa-
tion ou communication de la cour in scriptis. A raison
de quoi ils n'ont été traités comme commissaires
de la cour, ainsi ont été negligé ne quid gravius
id est verius dicam. Mais on leur a envoyé leur
commission d'ici pour l'enfumer contre les
chefs des mutins et les faire emprisonner à
ce que j'entends. Messieurs les conseillers députés
d'Holland se présentement dans le corps
vers l.A. pour la supplice de rebours à
la Haye. Vous ne sauriez croire, mon frère,
comme on murmure ici de ce que l.A. s'éloigne